

Le secret des Hénokiens, ces entreprises qui défient les siècles

Economie. Ce club prestigieux et fermé accueille une soixantaine d'entreprises familiales bicentenaires. Immersion chez ces gardiens du temps long.

Par Tatiana Serova

Publié le 01/10/2025 à 11:30

🎁 Offrir l'article 5



Remise du prix Léonard de Vinci à Lisbonne, le 25 septembre 2025
Les Hénokiens

Écouter cet article



00:00 / 04:36

Quel destin tragique que celui des Buddenbrook, une riche dynastie allemande au XIXe siècle, narré dans le roman éponyme de [Thomas Mann](#). La chute n'est pas seulement celle de la famille, mais aussi celle de

son entreprise, qui ne résiste pas à la transmission aux héritiers. Cette saga incarne ainsi la "loi des trois générations" qui a eu raison de tant de sociétés familiales : "le père crée, le fils consolide, le petit-fils dilapide". Les Hénokiens, eux, déjouent obstinément cette malédiction.

Pour se prévaloir de ce nom curieux – choisi en référence au personnage biblique Hénoch, père de Mathusalem, qui aurait vécu 365 ans – il faut remplir des critères exigeants : l'entreprise doit exister depuis 200 ans au moins, avoir toujours appartenu à la même famille et être en bonne santé financière. Le tout moyennant une cotisation annuelle, modulée selon la taille de la maison. Ces spécimens rares sont au nombre de 57, issus de dix pays. Des fleurons français, tels que le [groupe Bolloré](#) ou Peugeot, côtoient la banque suisse Mirabaud. On y trouve aussi une dizaine [d'entreprises nippones](#), tel que le distributeur de bois Zaiso Lumber. Pour prolonger la vie de leurs sociétés familiales, les Japonais ont d'ailleurs trouvé la solution. Ils pratiquent l'adoption d'adultes pour permettre la passation en l'absence d'héritier...

LIRE AUSSI : "Le dernier bastion d'une économie à visage humain" : l'entreprise familiale plébiscitée par les cadres

Une grande famille

Lui s'est retrouvé propulsé à la tête du groupe familial sans l'avoir choisi : Alberto Marengi, qui se rêvait notaire, a dû prendre à 19 ans la suite de son père, mort dans un accident de voiture. Président des Hénokiens depuis 2022, il porte le nom de dix-sept générations de propriétaires de Cartiera Mantovana, papeterie fondée en 1615.

Cet homme discret, à l'allure de la noblesse italienne, participait il y a quelques jours à sa quatrième remise du prix Léonard de Vinci, qui récompense une entreprise incarnant des valeurs de longévité, sans nécessairement être elle-même bicentenaire. Le lauréat 2025 est Hovione – une pépite portugaise de [l'industrie pharmaceutique](#). L'occasion d'échanger sur des défis partagés, comme ceux de la transmission ou de la gouvernance.

Mais surtout de célébrer la fierté d'appartenir à ces quelques dynasties qui s'inscrivent dans la durée, sans pour autant se fermer au monde.

LIRE AUSSI : Les entreprises familiales, un trésor économique que la France devrait préserver

"Nous étions une bande d'amis heureux de se retrouver comme une grande famille, se rappelle Christophe Viellard, ancien président de l'association. En 2011, j'ai voulu élargir notre mission". Il crée alors le Compendium - un recueil des bonnes pratiques des entreprises familiales destiné aux nouvelles générations et au monde académique. En parallèle, il lance ce prix [Léonard de Vinci](#) avec François Saint Bris, président du Château Clos Lucé - la dernière demeure du peintre, à Amboise. Et ce n'est pas un hasard si l'ombre du maître florentin plane sur chaque rencontre annuelle. "C'était en quelque sorte le premier Hénokien : il incarne cette idée de longévité et a œuvré pour la transmission de ses valeurs humanistes et de son savoir-faire", explique François Saint Bris. Signé par le joaillier Mellerio, membre de l'association, le trophée représente d'ailleurs la fameuse hélice volante.

Vision de long terme

La recette de ces entreprises pluricentennaires ? Patrice Charlier, titulaire de la chaire Transmission d'entreprises familiales à l'EM Strasbourg, en a identifié quelques codes. "De nombreux Hénokiens ont rédigé une charte familiale, dans laquelle ils inscrivent notamment des critères de compétences pour pouvoir travailler au sein de l'entreprise ou intégrer le conseil d'administration, explique ce chercheur, qui suit l'association depuis plusieurs années. Cela évite ultérieurement des tensions entre actionnaires familiaux".

LIRE AUSSI : John Elkann, président de Stellantis et de Ferrari : "Les sociétés à contrôle familial ont de meilleures performances"

A l'épreuve des crises, les Hénokiens cultivent l'art de la transmission et la fidélité à leurs valeurs. "Malgré leur héritage familial, ils ne se reposent pas sur leurs acquis, assure Alberto Marengi. Ils partagent une conviction : tout doit être conquis, inventé ou réinventé". Surtout, ils se présentent comme une alternative aux multinationales dont le capital est dispersé.

"L'attachement à des valeurs communes fait la fierté d'appartenir aux Hénokiens : nous sommes libéraux dans la création de richesse mais sociaux dans sa distribution", souligne Bruno Bobone, à la tête de l'entreprise portugaise de logistique Pinto Basto. "Nous sommes tout sauf des nouveaux riches", glisse un autre membre.

Depuis la création du club, en 1981, le nombre d'adhérents a presque doublé. "Il n'est pas si fréquent pour une entreprise de réunir tous les critères pour nous rejoindre. Nous en gagnons deux par an en moyenne, se félicite Alberto Marengi. Qui sait, peut-être bientôt des Américains ?".



Tatiana Serova

Journaliste économie

[Voir tous ses articles](#)

EXPLORER LA RUBRIQUE ECONOMIE



Ida Nel, la sulfureuse patronne de Mayotte : enquête sur ses secrets et ses méthodes



Budget de la Sécu 2026 : Sébastien Lecornu promet une "amélioration de la retraite des femmes"



Dans les ports d'Amérique latine, l'influence chinoise menacée par le réveil des Etats-Unis



Naval Group dans le pugilat européen : enquête sur un business où tous les coups sont permis

[Téléchargez l'application](#)

ECONOMIE : TOUTE L'ACTUALITÉ

Comment devenir riche ? Les cinq conseils de Warren Buffett à la portée de tous

Retraites : ce qu'on ne vous a pas dit résumé en dix chiffres

Inflation : pourquoi la France est moins concernée que ses voisins

Et si votre compte courant vous rapportait enfin de l'argent ? Ces offres à ne pas manquer en 2025

Electricité : les prix vont-ils flamber en 2026 ?

À DÉCOUVRIR

Leadership et Management

Intelligence Artificielle

Déficit public : un défi pour la France

Voitures électriques

Tous les dossiers Economie

Nos vidéos

Tous les podcasts

Les infographies

Les grands récits

Les événements de L'Express

SERVICES DE L'EXPRESS

L'Express Audio

L'application L'Express

Entreprendre en franchise

Réussir son orientation

Toutes les archives

Archives 2025

Archives 2024

Archives 2023

Archives 2022

SERVICES PARTENAIRES

Guide Shopping avec L'Express

Investir en SCPI avec Corum

ABONNEMENT

[S'abonner](#)

[Lire l'hebdo](#)

[Le Cercle](#)

[Contacter L'Express](#)

NEWSLETTERS

[Découvrir les newsletters de L'Express](#)

[© L'Express](#) [Mentions légales](#) [Qui sommes-nous?](#) [Politique de confidentialité](#)
[Politique cookies](#) [Paramétrage cookies](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Service Client](#)
[Se désabonner](#) [L'Express Studio](#) [Gérer Utiq](#)